

# 2020, ANNÉE DE MOBILISATION INTENSE POUR TOUT NOTRE RÉSEAU

Interview de **Pascal Cormery**, président de la CCMSA,  
et **François-Emmanuel Blanc**, directeur général.



## Renouvellement des délégués, crise sanitaire, préparation de la convention d'objectifs et de gestion... 2020 a été intense pour la MSA. Quel regard portez-vous sur cette année ?

**Pascal Cormery :** Elle a été particulière à plus d'un titre. Les événements liés au Covid-19 ont entraîné des perturbations dans le processus électoral au sein des caisses et de la CCMMSA. Celui-ci a néanmoins eu lieu et nous avons pu élire l'ensemble des conseils d'administration dans des conditions spécifiques de dématérialisation. Le déroulement de ces élections a pu aller jusqu'à son terme, ce qui est essentiel pour notre fonctionnement démocratique interne.

L'investissement de nos élus et notre présence territoriale font la spécificité de notre régime. Les contraintes sanitaires nous ont cependant empêchés de nous réunir et d'organiser des manifestations. La période a été difficile pour les délégués même si des actions ont été menées telles que la distribution de paniers solidaires, l'aide aux plus fragiles, etc. La tâche aujourd'hui est de remobiliser les troupes pour que l'institution puisse reprendre à grande échelle ses initiatives sur les territoires en matière de santé, de sécurité au travail, d'animation, d'accompagnement...

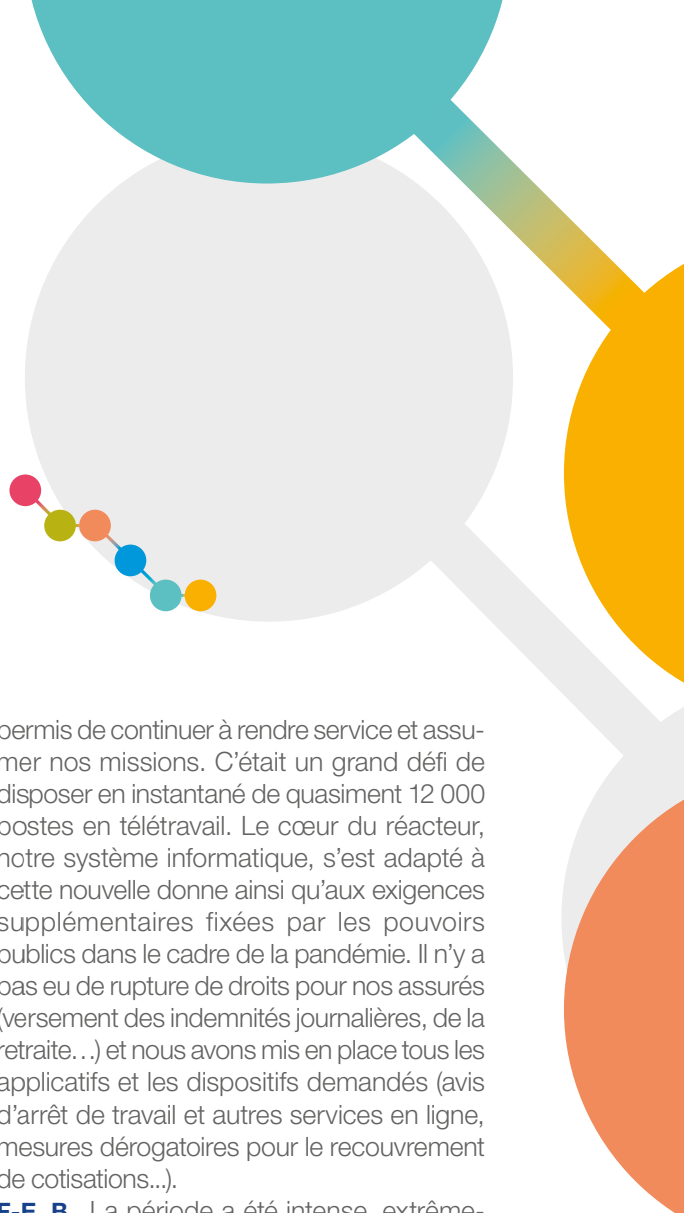
Pour autant, tout au long de la crise sanitaire, la MSA a été fortement présente. Nous avons le devoir de soutenir les entreprises et leurs salariés pour leur permettre de continuer à travailler, en fournissant conseils et solutions pour qu'ils se préservent de l'infection par le Covid-19. Le monde agricole a enregistré peu de clusters. On perçoit tout l'intérêt de notre système de protection sociale professionnel qui a permis à l'agriculture de poursuivre ses activités dans de bonnes conditions de sécurité et de garantir ainsi l'alimentation de la population.

**François-Emmanuel Blanc :** 2020 a été une année exceptionnelle, c'est un truisme de le dire. Nous avons dû mettre en place une gestion très réactive de la crise liée au Covid-19. Elle a notamment été marquée par l'apprentissage du télétravail massif. Grâce à celui-ci, nous avons pu faire face à l'ensemble de nos obligations de service public et de nos responsabilités, accélérer l'utilisation des outils numériques et contribuer à la lutte contre les conséquences de l'épidémie à travers des opérations innovantes telles que MSA solidaire (plus de 300 000 actions menées) ou de conseils de prévention à nos adhérents. Cette réussite collective est à mettre à l'actif de la mobilisation et de la réactivité des équipes en territoires.

Comme les autres organisations, nous avons éprouvé ce que signifiait l'utilisation à grande échelle de l'exercice à distance sur le collectif. Un des acquis de la crise sanitaire est de nous rappeler combien ce collectif et le besoin de se retrouver et d'être ensemble sont importants dans une mission comme la nôtre, surtout lorsqu'on est au service des adhérents et des territoires ruraux.

## La pandémie et les mesures prises pour la freiner ont largement impacté le fonctionnement des entreprises. Comment le réseau MSA a-t-il relevé le défi ?

**P.C. :** Plutôt bien. Je remercie l'ensemble des salariés qui grâce à leur réactivité et leur engagement collectif, nous ont



permis de continuer à rendre service et assumer nos missions. C'était un grand défi de disposer en instantané de quasiment 12 000 postes en télétravail. Le cœur du réacteur, notre système informatique, s'est adapté à cette nouvelle donne ainsi qu'aux exigences supplémentaires fixées par les pouvoirs publics dans le cadre de la pandémie. Il n'y a pas eu de rupture de droits pour nos assurés (versement des indemnités journalières, de la retraite...) et nous avons mis en place tous les applicatifs et les dispositifs demandés (avis d'arrêt de travail et autres services en ligne, mesures dérogatoires pour le recouvrement de cotisations...).

**F-E. B.** La période a été intense, extrêmement exigeante, avec une mobilisation parfois poussée à l'extrême pour la recherche de solutions qui dépassaient notre cadre quotidien. La situation a rendu impérieux un fonctionnement de cette nature. Pendant cette crise néanmoins, l'activité habituelle s'est poursuivie avec l'État pour la période 2021-2025. Nous avons tenu à être au rendez-vous des différents engagements prévus pour la MSA, en particulier pour la préparation de notre convention d'objectifs et de gestion. Nous avons aussi continué à travailler sur les projets de réformes en cours dans les différents champs de la protection sociale (par exemple la contemporanéité des allocations logement, la réforme des retraites, la revalorisation des petites retraites agricoles...) ainsi que sur l'adaptation de notre offre de services en territoires ou sur la gestion de l'immobilier. Nous avons fait face dans notre double rôle d'interface avec les pouvoirs publics et de pilote du réseau. Cela a bien entendu nécessité l'apprentissage d'un fonctionnement dans un contexte tout à fait original, mais l'exercice a été positif. L'engagement de chacun, la solidarité des équipes et le sens des responsabilités ont été présents



**« AVEC LA CRISE, LA POPULATION A PU MESURER COMBIEN LA PROTECTION SOCIALE EST INDISPENSABLE AU PROJET AGRICOLE FRANÇAIS. »**

**François-Emmanuel Blanc**

pour offrir un service public essentiel en cette période.

Comme toutes les entreprises qui ont basculé dans le télétravail massif, nous avons rapidement renforcé nos structures et nos mesures de sécurité informatique pour garantir le déploiement des outils et des applicatifs dans des délais record – car il y avait autant de lieux d'exercice que de salariés. À l'expérience, nous avons mesuré concrètement ce qu'entraîne le télétravail généralisé pour une entreprise confrontée à une forte limitation des interactions sociales. Nous avons certes bénéficié de la possibilité d'exercer nos activités à distance mais en avons aussi souffert. Sont apparus le besoin de se retrouver et l'importance d'être ensemble, pas seulement par l'intermédiaire des réseaux. Cela nous a permis de réfléchir, pour l'avenir, à une organisation structurante et à un usage raisonné du travail à distance pour ne pas casser le collectif de travail.

**Le confinement a mis en lumière le rôle vital de l'agriculture française pour alimenter la population. Avec des impacts différents selon les filières et un renforcement de l'isolement dans un métier qui s'exerce chez certains en solitaire. Quelle est votre perception sur l'évolution du secteur ?**

**P.C. :** Pendant la crise, les gens ont reconnu le travail des agriculteurs mais, malgré tout, certains se sentent isolés et peuvent vivre très mal le regard ambigu voire les critiques que porte sur le secteur la société qui veut une nourriture abondante, de qualité et pas chère. Certaines filières ont subi des pertes d'activité et ont été paralysées, notamment celles liées au tourisme rural, aux activités de loisir comme les centres équestres... On peut saluer les mesures gouvernementales d'aide qui ont été prises pour limiter au maximum les incidences du Covid-19 – avec des dispositifs tels que la prise en charge de cotisations qui ont permis d'éviter la casse et d'aider les exploitants, les employeurs et leurs salariés à passer ce cap difficile.

Pour autant, le mal-être en agriculture reste une question d'actualité. Des mesures d'ac-

compagnement vont être annoncées. Nous devons y prendre toute notre place car nous avons une responsabilité à ce sujet. Sur le plan humain, c'est à nous d'être opérationnels, actifs, en travaillant avec nos partenaires, notamment les chambres d'agriculture. J'espère que les pouvoirs publics prendront en compte cet aspect spécifique et nous donneront les moyens suffisants pour accompagner les populations fragiles.

**F-E.B. :** La crise nous a rappelé des fondamentaux. La population a pu mesurer combien la protection sociale est indispensable au projet agricole français. L'agriculture, valeur refuge qui assure l'alimentation de la population, est une donnée essentielle de notre souveraineté. La protection sociale elle-même apporte du mieux-être aux populations : grâce à elle, celles-ci peuvent exercer leurs talents dans les meilleures conditions possibles. Avec près de 30 milliards d'euros de prestations versées dans l'année, la MSA contribue à la réussite de ce projet agricole français. Si on déconstruit ce modèle, il risque de manquer un pilier pouvant entraîner des effets négatifs à long terme, extrêmement difficiles à rattraper. Ces apports de la protection sociale et ceux de l'agriculture pour nourrir les Français, assurer la transition agro-écologique, entretenir le paysage, constituent en cette période des éléments de réflexion à partager avec les décideurs politiques.

La MSA peut être un outil renforcé de l'État, au titre de sa politique de proximité, et être mieux utilisée en tant que centre de ressources territorial. La crise sanitaire a souligné notre capacité d'action et notre contribution essentielle grâce à la capillarité fine qui caractérise notre réseau.

**Tous les 5 ans, la MSA signe une convention d'objectifs et de gestion (COG) avec les pouvoirs publics. Comment a-t-elle préparé ce rendez-vous et où en est-on des négociations pour la période 2021-2025 ?**

**P.C. :** L'ensemble de l'institution a porté une réflexion afin de se fixer des objectifs à l'horizon 2025. Ce projet stratégique a été complété par un livre blanc remis aux pouvoirs publics à l'occasion du salon de l'agriculture 2020, avec 20 propositions d'évolution sur des sujets tels que la santé et l'offre de soins, l'accompagnement du vieillissement de la population, la ruralité, les retraites agricoles.

Nous avons ensuite remis aux pouvoirs publics une proposition pour la COG 2021-2025 détaillant les moyens nécessaires à la réalisation de nos ambitions, afin notamment de prendre en charge des missions comme la prévention du mal-être en agriculture, l'accompagnement des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), les maisons France Services... Or, aujourd'hui, la négociation s'est uniquement focalisée sur les effectifs. Les tutelles ont pour l'heure avancé une réduction de 1 475 postes ; avec cette position, on ne construit rien et cela me désole profondément. Accompagner



« IL EST ESSENTIEL DE FAVORISER LES INSTALLATIONS DES JEUNES AGRICULTEURS ET LA CRÉATION D'ENTREPRISES GÉNÉRATRICES D'EMPLOIS EN MILIEU RURAL. »

PASCAL CORMERY

et animer les CPTS, les maisons France Services, assurer une présence des services publics en milieu rural... cela demande un lourd travail à nos équipes. Avec un conseil d'administration autonome, un directeur choisi par celui-ci et des représentants engagés, nous disposons d'une capacité de pression que nous mobilisons pour nous faire entendre sur tout le territoire. Nous devons bénéficier de moyens suffisants pour continuer à assurer le service public et pour innover. La MSA est le seul organisme de protection sociale présent dans les territoires ruraux. Y a-t-il une réelle volonté politique de les maintenir et de les accompagner ? La moitié des questions posées dans les maisons France Services concernent la protection sociale et nos agents sont en capacité d'y répondre. Si nous ne sommes plus présents, qui informera la population ?

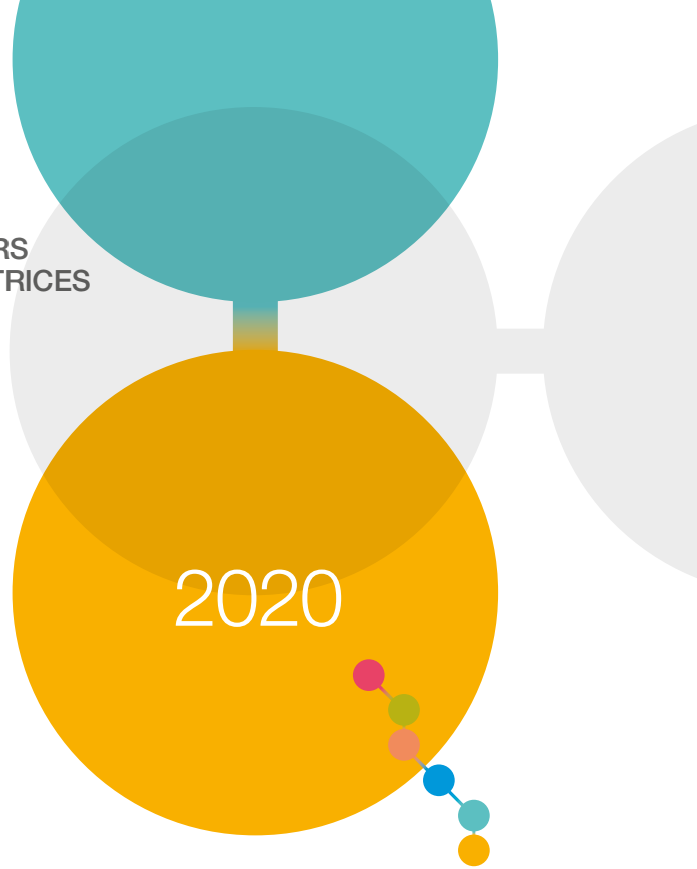
**F-E. B. :** Nous avons remis le 18 septembre 2020 à l'État une première proposition pour notre COG. Celle-ci a été retravaillée en fin d'année, consolidant notre offre stratégique de manière très détaillée. Compte tenu de la crise sanitaire, la négociation a été décalée par l'État, retard qui n'est pas imputable à notre gestion de l'année 2020 : nous étions prêts au moment voulu, comme cela était prévu.

En parallèle, nous avons mis en œuvre les évolutions organisationnelles à la CCMSA permettant de tenir les objectifs de cette COG, notamment par la création d'une direction des opérations. Celle-ci vise à concentrer la responsabilité du pilotage du réseau sur un point focal unique, qui en garantit la cohérence. Elle dispose d'ores et déjà des outils pour mettre en œuvre la politique voulue par notre conseil d'administration. Dans le domaine informatique, des acquis ont également enregistré en 2020 : évolution du modèle de relation entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, pilotage resserré de la qualité de service, meilleure réactivité face aux incidents...

### Quels sont les enjeux de demain ?

**F-E. B. :** Pour la CCMSA, il s'agit de consolider dans les années futures son rôle d'interface avec les pouvoirs publics et celui de tête de réseau. Concernant la gestion du régime agricole, trois mots me paraissent importants : engagement, solidarité, responsabilité. La période qui va s'ouvrir après la signature de la COG nous appelle à être solidaires, responsables et nous engage bien sûr à cette réussite.

Notre projet stratégique MSA 2025, décrit précisément et implémenté par la COG, engage toutes les caisses. Chacune, comme la CCMSA, s'en trouve dépositaire sur son territoire. Nous avons cette obligation collective – d'où la solidarité – d'être cohésifs au service de cette ambition politique. Faute de quoi notre fonctionnement démocratique qui en a permis l'élaboration n'a pas vraiment de sens. Nous avons le devoir de réussir ce projet, d'en porter la réalisation effective et concrète. Pour cela, l'engagement personnel et collectif de chacun d'entre nous est fondamental pour les années à venir.



Pèse sur nous une grande responsabilité pour assurer la protection sociale du dernier kilomètre, être un centre de ressources territorial, offrir un meilleur service à la population, homogène sur l'ensemble du territoire.

**P.C. :** D'année en année, on enregistre une baisse régulière du nombre d'exploitations et un relatif maintien du nombre de salariés. Mais il est essentiel de favoriser les installations des jeunes agriculteurs et la création d'entreprises génératrices d'emplois en milieu rural. C'est le socle de la protection sociale agricole.

La loi nous autorise à contribuer au développement sanitaire et social des territoires ruraux et aux orientations de politique de développement rural en matière sanitaire et sociale. Ce rôle d'animation fait partie des missions de la MSA ; il doit être renforcé et la convention signée en 2020 avec Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, va dans ce sens.

Notre périmètre d'activité se révèle bien plus large que celui de la sécurité sociale, avec une vision plus complète des besoins sanitaires et sociaux de la population. La force de la MSA réside dans son réseau de délégués et dans sa présence sur les territoires avec de nombreuses initiatives locales, des agences, une forte participation aux France services... Il faut un minimum de services publics. Or, beaucoup ont disparu de nos campagnes. Nous pouvons contribuer à une meilleure cohésion sur les territoires. À la condition que la prochaine convention d'objectifs et de gestion nous laisse les moyens de le faire correctement.